

April 1, 2019 @ 4:00 p.m./le 1^{er} avril 2019 à 16 h

REGULAR PUBLIC MEETING/SÉANCE ORDINAIRE PUBLIQUE

1.
CALL TO ORDER/OUVERTURE DE LA SÉANCE

2.
ADOPTION OF AGENDA/ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

3.
CONFLICT OF INTEREST DECLARATIONS/DÉCLARATIONS DE CONFLITS D'INTÉRÊTS

4.
ADOPTION OF MINUTES/ADOPTION DU PROCÈS VERBAL

5.
CONSENT AGENDA/QUESTIONS SOUMISES À L'APPROBATION DU CONSEIL

5.1 **Street Closure** – KidsFest / FestiJeunesse (Frye Festival) – April 27, 2019 – Assumption Blvd.

Motion: That the organizers of the KidsFest / FestiJeunesse (Frye Festival) be granted permission for the following street closure:

- From 7 a.m. to 2 p.m. on April 27, 2019, a full closure of Downing Street from Assumption Boulevard to Sommet Lane.

Fermeture de rue – KidsFest / FestiJeunesse (Festival Frye) – 27 avril 2019 – boulevard Assumption

Motion : Que la fermeture de rue suivante soit accordée aux organisateurs du Festival Frye afin de permettre au FestiJeunesse de se dérouler comme prévu :

- Le 27 avril, de 7 h à 14 h, fermeture complète de la rue Downing, du boulevard Assumption à la ruelle Sommet.

5.2 **Street Closure** – Shoppers Love You Run for Women – May 4 & 5, 2019 – Millennium Blvd. & St. George Blvd.

Motion: That the organizers of the Shoppers Love. You. Run for Women be granted permission for the following street closures:

- From 3 p.m. on Saturday, May 4, 2019 to 6 p.m. on Sunday, May 5, 2019 a full closure of Millennium Boulevard from Killam Drive to Russ Howard Drive, leaving both intersections open to traffic.
- From 9 a.m. until 4 p.m. on Sunday, May 5, 2019 a one lane closure of the northern most westbound lane of St. George Boulevard from Sixth Street to Firebreak Road.

Fermeture de rues – Course pour les femmes de Shoppers Drug Mart – 4 et 5 mai 2019 – voies touchées : boulevard Millennium et boulevard St. George

Motion : Que les fermetures de rues suivantes soient accordées aux organisateurs de la Course pour les femmes de Shoppers Drug Mart afin de permettre à leur événement de se dérouler comme prévu :

- Du samedi 4 mai, à 15 h au dimanche 5 mai à 18 h, fermeture complète du boulevard Millennium, entre les promenades Killam et Russ Howard; les intersections demeureront ouvertes à la circulation.
- Le dimanche 5 mai, de 9 h à 16 h, fermeture de la voie de droite du boulevard St. George en direction ouest, entre la rue Sixth et le chemin Firebreak.

5.3 **Street Closure** – The Greater Moncton Dragon Boat Festival – May 31 & June 1, 2019 – Parlee Drive

Motion: That the organizers of the Greater Moncton Dragon Boat Festival be granted permission for the following street closure:

- From 9:00 a.m. on Friday, May 31, 2019 until 8:00 p.m. on Saturday, June 1, 2019
 - Parlee Drive from Burlington Avenue to Woodland Drive.

Fermeture de rue – Festival de bateaux-dragons du Grand Moncton – 31 mai et 1^{er} juin 2019 – voie touchée : promenade Parlee

Motion : Que la fermeture de rue suivante soit accordée aux organisateurs du Festival de bateaux-dragons du Grand Moncton afin de permettre à leur événement de se dérouler comme prévu :

- Du vendredi 31 mai à 9 h au samedi 1^{er} juin à 20 h, fermeture complète de la promenade Parlee, entre l’avenue Burlington et la promenade Woodland.

5.4 **Street Closure** – Three Fathers Memorial Run – June 16, 2019 – Bendview Court, Steadman Street, Main Street and Assomption Blvd.

Motion: That the organizers of the Three Fathers Memorial Run be granted permission for the following street closures:

Street Closures Requested:

- From 6 a.m. to 12 p.m. on Sunday June 16, 2019.
 - Street Closure of Bendview Court and Steadman Street (from Bore Park to Main Street)
- From 8:30 a.m. to 9:30 a.m. on Sunday June 16, 2019
 - One-lane closure on South of Main Street (East-bound) from Bendview Court to Lewis Street
 - One-lane closure of South-most East bound lane of Assomption Boulevard, from Main Street to Vaughan Harvey Boulevard

Fermeture de rues – Course commémorative pour trois pères – 16 juin 2019 – voies touchées : cour Bendview, rue Steadman, rue Main et boulevard Assomption

Motion : Que les fermetures de rues suivantes soient accordées aux organisateurs de la Course commémorative pour trois pères afin de permettre à leur événement de se dérouler comme prévu :

- Le dimanche 16 juin, de 6 h à midi
 - Fermeture de la cour Bendview et de la rue Steadman (entre le parc du Mascaret et la rue Main)
- Le dimanche 16 juin, de 8 h 30 à 9 h 30
 - Fermeture d’une voie vers l’est de la rue Main, entre la cour Bendview et la rue Lewis
 - Fermeture de la voie de droite vers l’est du boulevard Assomption, entre le boulevard Vaughan Harvey et la rue Main)

6.

PUBLIC AND ADMINISTRATION PRESENTATIONS/ EXPOSÉS DU PUBLIC ET DE L’ADMINISTRATIONS

6.1 PUBLIC PRESENTATIONS/ EXPOSÉS DU PUBLIC

6.1.1 **Presentation** – Vitality of Downtown Churches – Father Chris Vanbuskirk, Saint George’s Anglican Church

Présentation – Vitalité des églises du centre-ville – Père Chris Vanbuskirk, église anglicane Saint George’s

Other Presentation/Autres présentations

6.2 ADMINISTRATION PRESENTATIONS/EXPOSÉS DE L’ADMINISTRATION

6.2.1 **Presentation** – Heritage Conservation Board Annual Report

Présentation – Rapport annuel du Comité de sauvegarde du patrimoine de Moncton

6.2.2 **Report to the Community** (Strategic Plan 2018)

Rapport au public (Plan stratégique 2018)

7.

PLANNING MATTERS/ QUESTIONS D'URBANISME

7.1 New Rezoning – 20 Record Street

Motion: That Moncton City Council proceed with the Zoning By-law amendment being By-law Z-213.66 and:

- 1) That Council give 1st reading to Zoning By-law amendment By-law Z-213.66;
- 2) That a public hearing be set for May 6, 2019; and
- 3) That By-law Z-213.66 be referred to the Planning Advisory Committee for its written views; and

The amendment, if approved, should be subject to a conditional zoning agreement, including but not limited to the following conditions:

- 1) That notwithstanding the Zoning By-law's Table 16.1 Downtown Zones Use Table, a non-building associated surface parking lot will be permitted as a main use of land at 20 Record Street subject to a maximum timeline of 5 years ending on June 30, 2024 with potential for a limited renewal period of 2 years under the following conditions:
 - a) Agreement on a new redevelopment plan for 20 Record Street that entails developing a new building on part of the site is in place by June 30, 2024; or
 - b) Slate can demonstrate at the end of 5 years (June 30, 2024) that it has worked in partnership with City of Moncton on exploring alternative parking arrangements for its tenant base that may entail one or more of the following scenarios:
 - i. Exploring partnering on a new public / private parking garage; or
 - ii. Exploring alternative parking strategies such as active transportation, ridesharing / carpooling, destination park and ride transit options focused on reducing commuter parking demands in the downtown.
- 2) That the recommendations of the Trip Generation and Queuing Traffic Impact Report on the parking lot be implemented;
- 3) That the parking lot and landscaping be completed by September 30, 2019; and
- 4) That the development be carried out in substantial conformance with the plans and drawings submitted as Schedule B.

Nouvelle demande de rezonage – 20, rue Record

Motion : Que le Conseil municipal de Moncton aille de l'avant avec la modification de l'Arrêté de zonage, soit l'arrêté Z-213.66 et :

- 1) que le Conseil municipal soumette à une première lecture la modification de l'Arrêté de zonage Z-213.66;
- 2) que la date de l'audience publique soit fixée au 6 mai 2019;
- 3) que l'Arrêté Z-213.66 soit soumis au Comité consultatif d'urbanisme pour qu'il fasse connaître son avis par écrit.

La modification, si elle est approuvée, devrait faire l'objet d'une convention de zonage conditionnelle, sous réserve des conditions suivantes, entre autres :

- 1) malgré le tableau 16.1 (Usages – zone du centre-ville) de l'Arrêté de zonage, un parc de stationnement de surface non lié à un bâtiment soit autorisé comme usage principal au 20, rue Record, sous réserve d'un délai maximum de cinq ans se terminant le 30 juin 2024 et reconductible pour une durée limitée de deux ans selon les scénarios suivants :
 - a) on s'entend au plus tard le 30 juin 2024, pour le 20, rue Record, sur un nouveau plan de réaménagement consistant à construire un nouveau bâtiment sur une partie du site; ou
 - b) Slate peut démontrer, au terme des cinq ans (le 30 juin 2024), qu'elle a travaillé en partenariat avec la Ville de Moncton à l'étude des différentes solutions pour l'aménagement d'un parc de stationnement à l'intention des locataires, à savoir :
 - i. examiner les possibilités d'un partenariat pour aménager un nouveau garage de stationnement public ou privé; ou
 - ii. se pencher sur différentes stratégies de stationnement comme le transport actif, le conavettage/covoiturage et les options relatives aux parcs incitatifs et aux transports en commun, en tâchant de réduire les besoins en places de stationnement des navetteurs au centre-ville.

- 2) que les recommandations du rapport des répercussions sur la circulation et les files d'attente et sur la circulation automobile dans le terrain de stationnement soient mises en œuvre;
- 3) que le terrain de stationnement et le paysagement soient terminés au plus tard le 30 septembre 2019;
- 4) que les travaux d'aménagement soient réalisés en respectant essentiellement les plans et les dessins déposés et reproduits dans l'annexe B.

7.2 **Public Presentation** – Municipal Plan Amendment – portion of 5 Pleasant Street

Motion: That Moncton City Council proceed with the proposed amending Municipal Plan By-law # Z-113.26 and Zoning By-law # Z-213.65 by confirming the Public Hearing for 4:00p.m., May 6, 2019 in Council Chambers at City Hall.

Présentation publique – Modifications du plan municipal – portion du 5, rue Pleasant

Motion : Que le Conseil municipal de Moncton aille de l'avant avec le processus de modification du Plan municipal Z-113.26 et de l'Arrêté de zonage Z-213.65 en confirmant la tenue d'une audience publique le 6 mai 2019 à 16 h dans la salle du conseil de l'hôtel de ville.

7.3 **Public Hearing** – Frenette Avenue, Caledonia Industrial Park

Motion: That Moncton City Council proceed with the proposed amending Municipal Plan By-law # Z-113.25 and Zoning By-law # Z-213.62 by giving second and third readings.

Audience publique – Avenue Frenette, parc industriel Caledonia

Motion : Que le Conseil municipal de Moncton aille de l'avant avec le processus de modification du Plan municipal Z-113.25 et de l'Arrêté de zonage Z-213.62 en procédant aux deuxième et troisième lectures.

8.

STATEMENTS BY MEMBERS OF COUNCIL/ EXPOSÉS DES MEMBRES DU CONSEIL

Paulette Thériault
Blair Lawrence
Charles Léger
Brian Hicks
Bryan Butler

Susan Edgett
Paul Pellerin
Pierre Boudreau
Shawn Crossman
Greg Turner
Dawn Arnold

9.

REPORTS AND RECOMMENDATIONS FROM COMMITTEES AND PRIVATE MEETINGS/ RAPPORTS ET RECOMMANDATIONS DES COMITÉS ET RÉUNIONS À HUIS CLOS

9.1 **Recommendation(s)** – Committee of the Whole – January 28, 2019

Motion: That, Moncton City Council direct Administration to implement the recommendations included in the By-Law Enforcement Service Review - Final Report.

That, Moncton City Council approve the established By-Law Enforcement Service Levels, which will be reported on an annual basis.

Recommandation(s) – Comité plénier – 28 janvier 2019

Motion : Que le Conseil municipal de Moncton donne à l'Administration pour consigne de mettre en œuvre les recommandations présentées dans le rapport final de l'examen du Service d'exécution des arrêtés. Que le Conseil municipal de Moncton approuve les niveaux de service du Service d'exécution des arrêtés, qui feront l'objet de rapport annuel.

9.2 **Recommendation(s)** – Committee of the Whole – February 25, 2019

Motion: That Moncton City Council approve the latest revisions to the Strategic Plan (2019 Edition) and that Administration provide regular updates to City Council on the activities listed therein.

Recommandation(s) – Comité plénier – 25 février 2019

Motion : Que le Conseil municipal de Moncton approuve les plus récentes révisions apportées au Plan stratégique (version 2019) et que l'Administration fasse régulièrement des mises à jour au Conseil au sujet des points et mesures qui y sont énumérés.

9.3 **Recommandation(s)** – Private Session – March 25, 2019

Motion: That Moncton City Council approve the License Agreement and the Memorandum of Understanding with Early Education and Childhood Development and Anglophone East School District, and that the Mayor and City Clerk be authorized to execute all necessary documents and affix the Corporate Seal thereto; and

In addition **that** Moncton City Council approve the additional expenditure of \$750,000 (in addition to the \$750,000 already committed in the 2019 Capital Budget), to be repaid in accordance with the terms of the Promissory Note signed by the Moncton High School Field Committee, to permit the development of the Turf Field at Moncton High School.

Recommandation(s) – Séance à huis-clos – 25 mars 2019

Motion : Que le Conseil municipal de Moncton approuve l'accord de licence et le protocole d'entente avec le ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance et le District scolaire anglophone Est et que la mairesse et la greffière municipale soient autorisées à signer tous les documents nécessaires et à y apposer le sceau de la Ville;

En outre, **que** le Conseil municipal de Moncton approuve la dépense supplémentaire de 750 000 \$ (en sus des 750 000 \$ déjà engagés dans le budget des immobilisations de 2019), à rembourser conformément aux conditions du billet à ordre signé par le Comité des terrains de sport de l'école secondaire Moncton High afin de permettre d'aménager le terrain artificiel de cette école.

9.4 **Recommandation(s)** - Committee of the Whole – March 25, 2019

Motion: That Administration prepare a Policy based on the current protocol regarding Flags and Half Mastings for Council's approval and that the policy include the addition of the Mi'kmaq Grand Council Flag as a permanent installation in front of Moncton City Hall. Further, that the proposed policy be brought back to Moncton City Council for consideration as soon as possible in order that the flag pole may be installed by June 21, 2019, National Indigenous People's Day of Canada.

Motion: That Moncton City Council adopt the Levels of Service for Corporate Communications, Fire and Emergency Measures Management.

Motion: That City Council approve the list of recommended park names, as presented in Appendix B at the Committee of the Whole meeting of March 25, 2019 with the exception of Alexander Park and Garden Hill Park which will be re-evaluated.

Motion: That BY-LAW # L-519 A BY-LAW RESPECTING SIDEWALK CAFÉS IN THE CITY OF MONCTON be approved by City Council and brought forward to the April 1, 2019 Public Council Session for the first reading of the By-Law.

Recommandation(s) – Comité plénier – 25 mars 2019

Motion : Que l'administration prépare une politique inspirée du protocole actuel sur les drapeaux et la mise en berne, à faire approuver par le Conseil municipal, et que cette politique prévoie que le drapeau du Grand conseil de la Nation micmaque soit installé en permanence en face de l'hôtel de ville de Moncton. En outre, **que** la politique proposée soit le plus tôt possible resoumise pour étude au Conseil municipal de Moncton afin que le mât du drapeau puisse être installé au plus tard le 21 juin 2019, pour souligner la Journée nationale des peuples autochtones du Canada.

Motion : Que le Conseil municipal de Moncton adopte les niveaux de service prévus pour les Communications, le Service d'incendie et le Bureau des mesures d'urgence.

Motion : Que le Conseil municipal approuve la liste des noms recommandés pour les parcs, déposée dans l'annexe B à la séance du Comité plénier du 25 mars 2019, à l'exception du parc Alexander et du parc Garden Hill, qui feront l'objet d'une réévaluation.

Motion : Que L'ARRÊTÉ N^O L-519 (ARRÊTÉ SUR LES CAFÉS-TERRASSES DANS LA VILLE DE MONCTON) soit approuvé par le Conseil municipal et soit soumis en première lecture à la séance publique du Conseil le 1^{er} avril 2019.

10.

REPORTS FROM ADMINISTRATION/ RAPPORTS DE L'ADMINISTRATION

10.1 Presentation – Affordable Housing

Moncton: That Moncton City Council accept Moncton's Community Implementation Plan for Affordable Housing

Présentation – Matière de logement abordable

Moncton : Que le Conseil municipal de Moncton approuve le Plan de mise en œuvre du logement abordable de la collectivité de Moncton

10.2 Auditors Presentation & Reappointment of Auditors

- 1) That Council receive and approve the 2018 Audited Consolidated Financial Statements
- 2) That Council re-appoint the firm of KPMG LLP as auditors for the City of Moncton for the 2019 fiscal year

Présentation des vérificateurs et renouvellement du mandat des vérificateurs

- 1) Que le Conseil prenne connaissance des États financiers consolidés vérifiés de 2018 et les approuve;
- 2) Que le Conseil reconduise le mandat de KPMG s.r.l. comme cabinet de vérification de la Ville de Moncton pour l'exercice financier 2019.

10.3 Climate Emergency Declaration

WHEREAS, it is well established that climate warming is causing significant disruptions to the world's climatic systems, increasing the frequency of extreme weather events and posing other significant risks, such as drought, forest fires and rising sea levels, and that these disruptions in our climate pose immediate threats to our natural environment, our health, our jobs and economy, and,

WHEREAS, climate impacts are already causing devastation, loss of life and destroying vital ecosystems, and,

WHEREAS, global average temperature, atmospheric greenhouse gases, and ocean acidity are already at dangerous levels, and,

WHEREAS, Local governments are essential to the successful implementation of the urgent measures required to limit the global climate crisis, and,

WHEREAS, Local governments around the world are taking new actions to avoid the worst impacts of climate breakdown and calling on senior levels of government for a more urgent, emergency response, and,

WHEREAS, 290 Canadian cities, towns, and local service districts, have recently formally declared a Climate Emergency in their respective communities, in light of the dire warnings emanating from the Paris Agreement, the United Nations, and various Global Conferences, and,

WHEREAS, the City of Moncton has been taking action on sustainability, which is one of the city's Core Values, and has as a Pillar of our Mission as a city, the Environment and the proactive stewardship of such environment, thus setting a solid foundation for ramping up ambition and action to meet the moral and scientific urgency of climate disruption.

THEREFORE BE IT RESOLVED

That Moncton City Council declare a Climate Emergency.

That Council recognize the breakdown of the stable climate and sea and river levels under which human civilization developed constitutes an emergency for the City of Moncton.

THAT Council direct staff to report back by May 1, 2020 on opportunities to:

- i. Increase ambition and/or accelerate timelines for existing actions under the City's Climate Adaptation Strategy;
- ii. Add new actions that would help the City achieve its targets;
- iii. incorporate into the City's climate targets and actions the need to achieve net zero carbon emissions before 2050 and net negative carbon emissions in the second half of the century; and

That Council call upon our Federal and Provincial governments to support the City of Moncton in its efforts to deal with the said Climate Emergency, and to do what is necessary and required now to create a safe and liveable future for our generation and those that may come in the future.

Déclaration l'urgence climatique

ATTENDU QU'il est bien établi que le réchauffement climatique cause d'importants dérèglements dans les systèmes climatiques mondiaux, ce qui augmente la fréquence de phénomènes météorologiques extrêmes et comporte d'autres risques importants comme la sécheresse, les incendies de forêt et la hausse du niveau de la mer, et que ces dérèglements climatiques font peser des menaces immédiates sur notre environnement naturel, notre santé, nos emplois et notre économie;

ATTENDU QUE les répercussions climatiques causent déjà la dévastation, en plus de faucher des vies et de détruire les écosystèmes essentiels;

ATTENDU QUE les températures moyennes, les gaz à effet de serre dans l'atmosphère et l'acidité des océans se situent déjà à des niveaux dangereux;

ATTENDU QUE les administrations locales sont les piliers du succès de la mise en œuvre des mesures urgentes à adopter pour limiter la crise climatique mondiale;

ATTENDU QUE partout dans le monde, les administrations locales prennent de nouvelles mesures pour éviter les pires répercussions des dérèglements climatiques et réclament, de la part des instances supérieures de l'État, une intervention plus urgente;

ATTENDU QUE 290 villes, villages et districts de services locaux au Canada ont récemment déclaré officiellement une urgence climatique dans leurs différentes collectivités, à la lumière des sérieuses mises en garde lancées dans le cadre de l'Accord de Paris, par l'Organisation des Nations Unies et dans différentes conférences mondiales;

ATTENDU QUE la Ville de Moncton intervient pour assurer la durabilité, qui est l'une des valeurs essentielles de la Ville, et que l'environnement et sa régie proactive constituent des éléments primordiaux de sa mission comme municipalité, ce qui permet de compter sur des assises solides pour relever les ambitions et les interventions afin de répondre à l'urgence morale et scientifique des dérèglements climatiques;

IL EST PAR CONSÉQUENT RÉSOLU :

Que le Conseil municipal de Moncton déclare une urgence climatique;

Que le Conseil municipal reconnaisse que les dérèglements de la stabilité du climat et du niveau de la mer et des cours d'eau grâce auxquels la civilisation humaine s'est développée constituent une urgence pour la Ville de Moncton;

QUE le Conseil donne pour consigne au personnel de lui présenter, le 1^{er} mai 2020, un rapport sur les possibilités :

- i. de relever les ambitions ou d'accélérer les délais des interventions existantes dans le cadre de la Stratégie d'adaptation aux changements climatiques de la Ville;
- ii. de prévoir de nouvelles interventions permettant à la Ville d'atteindre ses objectifs;
- iii. de prévoir, dans les objectifs et les interventions climatiques de la Ville, la nécessité de dégager des émissions nettes de carbone de zéro d'ici 2050 et des émissions nettes de carbone négatives dans la deuxième moitié du siècle;

Que le Conseil municipal invite le gouvernement fédéral et le gouvernement provincial à appuyer la Ville de Moncton dans les efforts consacrés à ladite urgence climatique et à faire ce qu'il faut dès maintenant pour offrir à notre génération et aux générations futures un avenir sécuritaire et viable.

10.4 Engineering Survey Equipment Purchase

Motion: That Council approve the purchase of the proposed GPS survey equipment at the attached quoted price of \$76,625.00 + HST.

Achat d'équipement de levé d'étude

Motion : Que le Conseil approuve l'achat de l'équipement de levé GPS proposé pour le prix offert de 76 625 \$ (plus TVH).

10.5 **City Contract W19D 05EJ** – Street Resurfacing No. 3 (Edinburgh Drive)

Motion:

That City Contract No. W19D 05EJ, Street Resurfacing No. 3, be awarded to Modern Construction (1983) Ltd. in the amount of \$1,929,359.03 including HST (\$1,749,609.87 net municipal cost), and that the budget for the project be set at \$2,000,000.00 including net HST, engineering and contingency.

It is also recommended that a contract be drafted, and that the Mayor and City Clerk be authorized to sign said contract and affix the Corporate Seal of the City of Moncton

Contrat de ville W19D 05EJ – Resurfaçage de rues n° 3 (promenade Edinburgh)

Motion : Que le contrat de ville W19D 05EJ pour le projet n° 3 de resurfaçage de rues (promenade Edinburgh) soit octroyé à Modern Construction (1983) Ltd. pour la somme de 1 929 359,03 TVH comprise (coût net de 1 749 609,87 \$ pour la municipalité) et que le budget du projet s'établisse à la somme de 2 000 000 \$, nette de la TVH, des travaux de génie et de la provision pour éventualités.

Il est également recommandé qu'un contrat soit rédigé et que la mairesse et la greffière municipale soient autorisées à signer ledit contrat et à y apposer le sceau de la Ville.

10.6 **Quotation QP19-015** – Laboratory and Field Testing Services

Motion: That Quotation #QP19-015 – Laboratory and Field Testing Services be awarded to the low bidder meeting the Specifications, being Gemtec Consulting Engineers and Scientists Ltd., at the unit bid prices specified in the firm's Quotation submission, which represents a Total Estimated Annual Contract Value of \$243,167.50, including H.S.T. @ 15%.

Appel d'offres QP19-015 – Services de laboratoire et d'essais sur le terrain

Motion : Que le contrat de l'appel d'offres QP19-015 pour les services de laboratoire et d'essais sur le terrain soit attribué au soumissionnaire le moins-disant qui respecte le mieux le cahier des charges, soit Gemtec Ingénieurs-conseils et scientifiques Ltée, au prix unitaire spécifié dans la soumission de la firme, soit une valeur totale annuelle estimée de 243 167,50 %, dont la TVH de 15 %.

10.7 **Request for Proposal RFP19-037** – Audio, Video, Lighting and Stage Production Services

Motion: That Request for Proposal #RFP19-037 for the provision of Audio, Video, Lighting, and Stage Production Services be awarded for a one (1) year period to the highest-scoring Proponent, being Sound Specialists Inc., for a Total Estimated Annual Contract Value of \$100,199.50, including H.S.T. @ 15%, with options to renew the agreement for up to two (2) additional one (1) year periods, if it is in the City's best interest to do so.

Demande de propositions RFP19-037 – Services de production scénique, éclairage, vidéo et audio

Motion : Que le contrat de la Demande de propositions RFP19-037 pour la fourniture de services de production scénique, éclairage, vidéo et audio soit attribué au proposant le mieux coté, soit Sound Specialists Inc, pour une durée d'une (1) année, pour une valeur totale annuelle estimée de 100 199,50 \$, dont la TVH de 15 % et qu'il soit assorti d'options permettant de le prolonger pour deux (2) périodes supplémentaires d'une durée d'une (1) année chacune (s'il est dans l'intérêt de la Ville de le faire).

10.8 **Request for Proposal RFP19-041** – Unidirectional Watermain Flushing Services

Motion: That Request for Proposal #RFP19-041 – Unidirectional Watermain Flushing Services be awarded to 3319625 Canada Inc. o/a Aqua Data Atlantic, for the Total Annual Bid Price of \$99,958.00, including H.S.T. @ 15% for the 2019 Season, with options to renew the agreement for up to four (4) additional one (1) year periods, if it is the City's best interest to do so.

Demande de propositions RFP19-041 – Services de nettoyage par chasse d'eau unidirectionnelle des conduites principales

Motion : Que le contrat de la Demande de propositions RFP19-041 pour la fourniture de services de nettoyage par chasse d'eau unidirectionnelle des conduites principales soit attribué à 3319625 Canada Inc. s/n Aqua Data Atlantic, au prix annuel total proposé de 99 958 \$, dont la TVH de 15 % pour la saison 2019 et qu'il soit assorti d'options permettant de le prolonger pour quatre (4) périodes supplémentaires d'une durée d'une (1) année chacune (s'il est dans l'intérêt de la Ville de le faire).

11.

READING OF BY-LAWS/ LECTURE D'ARRÊTÉS MUNICIPAUX

- 11.1 **A By-Law** Respecting Sidewalk Cafés in the City of Moncton, being By-Law L-519 – *First Reading*

Arrêté sur les cafés-terrasse dans la Ville de Moncton, soit l'arrêté L-519 – *Première lecture*

- 11.2 **A By-Law** in Amendment of the City of Moncton Zoning By-Law, being By-Law Z-213.66 – Record Street – *First Reading*

Arrêté portant modification de l'arrêté de zonage de la Ville de Moncton, soit l'arrêté Z-213.66 – rue Record – *Première lecture*

- 11.3 **A By-Law** in amendment of a By-Law Relating to the Adoption of the City of Moncton Municipal Plan, being By-Law Z-113.25 – Frenette Avenue – *Second and Third Readings*

Arrêté portant modification de l'arrêté concernant l'adoption du Plan municipal de la Ville de Moncton, soit l'arrêté Z-113.25 – avenue Frenette – *Deuxième et troisième lectures*

- 11.4 **A By-Law** in Amendment of the City of Moncton Zoning By-Law, being By-Law Z-213.62 – Frenette Avenue – *Second and Third Readings*

Arrêté portant modification de l'arrêté de zonage de la Ville de Moncton, soit l'arrêté Z-213.62 – avenue Frenette – *Deuxième et troisième lectures*

12.

NOTICES MOTIONS AND RESOLUTIONS/ AVIS DE MOTIONS ET RÉOLUTIONS

13.

APPOINTMENTS TO COMMITTEES/ NOMINATIONS À DES COMITÉS

14.

ADJOURNMENT/ CLÔTURE DE LA SÉANCE